

## OPTION ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR

### Poste n° 20.4.2.25 : Assistant / Architecture d'intérieur : Atelier 2/10

(Afin d'offrir une lecture fluide des profils de poste, l'écriture inclusive n'est pas appliquée. On entendra « le professeur, le candidat, l'assistant » comme termes génériques.)

#### PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

Professionnel actif dans le domaine de l'architecture, de l'architecture d'intérieur, de la scénographie et/ou du design depuis plusieurs années, l'assistant est destiné à intégrer l'équipe pédagogique de l'option Architecture d'intérieur dont il partage les objectifs et les méthodes. Son projet s'inscrit dans un esprit de collaboration et de complémentarité dans le cadre du projet pédagogique et artistique de l'école et de l'option.

L'assistant a une connaissance approfondie de l'histoire de l'art et de l'architecture, et une pratique qui intègre les aspects culturels et historiques de la discipline.

Il a aussi une pratique intimement liée à d'autres disciplines artistiques qu'il intègre dans le processus d'analyse et de création.

Il démontre, au travers de sa pratique, une bonne connaissance des outils de production et des moyens de fabrication de l'architecture, du design et de la scénographie.

L'assistant fera le lien, développera et complétera l'approche de la représentation reçue par les étudiant(e)s dans les autres cours (dessin d'architecture notamment) au sein de l'atelier, en approfondissant le travail en maquette et en encadrant les aspects du projet liés à la représentation. Il sera à même d'accompagner des exercices en collaboration avec d'autres options de l'école (design industriel, scénographie, etc.).

Il assistera le responsable de l'option dans le suivi des étudiant(e)s de troisième année de bachelier mais participera également à des lectures transversales au sein de l'atelier.

#### PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles, afin d'examiner le dossier des différents candidats et procéder à leur audition.

Cette commission se compose de 4 professeurs de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2020
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2020
- Désignation : été 2020

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du candidat.

#### HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant désigné à une charge de 2/10 consacre 4h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

## OPTION ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR

### **Poste n° 20.4.2.26 : Assistant / Architecture d'intérieur : Atelier 2/10**

(Afin d'offrir une lecture fluide des profils de poste, l'écriture inclusive n'est pas appliquée. On entendra « le professeur, le candidat, l'assistant » comme termes génériques.)

#### PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

Professionnel actif dans le domaine de l'architecture, de l'architecture d'intérieur, de la scénographie et/ou du design depuis plusieurs années, l'assistant est destiné à intégrer l'équipe pédagogique de l'option Architecture d'intérieur dont il partage les objectifs et les méthodes. Son projet s'inscrit dans un esprit de collaboration et de complémentarité dans le cadre du projet pédagogique et artistique de l'école et de l'option.

L'assistant a une connaissance approfondie de l'histoire de l'art, du design et de l'architecture, et une pratique architecturale, artistique et/ou critique qui intègre les aspects culturels et historiques de ces disciplines. Il a aussi une bonne connaissance de la théorie de l'architecture et du design de l'époque moderne.

Il développera au sein de l'atelier la recherche, l'analyse et la critique historique et théorique en lien avec le projet et la pratique architecturale de chacun. Les travaux de recherche et d'analyse sont élaborés en relation avec les cours de théorie et d'histoire de l'art et de l'architecture dispensés par ailleurs aux étudiant(e)s.

Il assistera le responsable de l'option dans le suivi des étudiant(e)s de deuxième année de bachelier mais participera également à des lectures transversales au sein de l'atelier.

#### PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles, afin d'examiner le dossier des différents candidats et procéder à leur audition.

Cette commission se compose de 4 professeurs de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2020
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2020
- Désignation : été 2020

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du candidat.

#### HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant désigné à une charge de 2/10 consacre 4h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

## COURS ARTISTIQUE DE SOUTIEN AUX OPTIONS

### Poste n° 20.4.2.29 : Assistant /Arts numériques : Atelier 2/10

(Afin d'offrir une lecture fluide des profils de poste, l'écriture inclusive n'est pas appliquée. On entendra « le professeur, le candidat, l'assistant » comme termes génériques.)

#### PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

L'assistant intègre l'équipe pédagogique du cours artistique de soutien à l'option (CASO) de 1er cycle "Arts numériques" dont il partage les objectifs, les méthodes et les modes de fonctionnement. Son projet s'inscrit dans le projet pédagogique et artistique de l'école et du cours d'Arts numériques, dans un esprit de collaboration et de complémentarité.

Les cours s'adressent aux étudiants de première année du premier cycle provenant des 17 ateliers de l'école et présentant, potentiellement, des profils et des niveaux de connaissances numériques différents. L'assistant s'adresse plus particulièrement aux étudiants de Communication visuelle et graphique, Typographie et Design du livre et du papier / Reliure. Son expérience professionnelle reflète cette orientation et lui permet de guider de manière critique et constructive les étudiants dans des projets artistiques également très divers.

Il travaille en collaboration avec les professeurs pour suivre les étudiants dans leurs travaux.

Professionnel actif depuis plusieurs années dans le domaine du graphisme en général et dans le numérique en particulier, le candidat fait preuve d'une grande ouverture artistique, de souplesse et de faculté d'adaptation.

Il possède une connaissance avérée des logiciels liés au design graphique dont InDesign, Photoshop, Illustrator. Il marque un intérêt pour les alternatives libres de ces logiciels.

Il est capable de transmettre ses connaissances. Une expérience pédagogique réussie dans l'enseignement artistique est souhaitée.

#### PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles, afin d'examiner le dossier des différents candidats.

Cette commission se compose de 4 professeurs de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- *Commission de recrutement : mai 2020*
- *Conseil de gestion pédagogique : juin 2020*
- *Désignation : été 2020*

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du candidat.

#### HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant désigné à une charge de 2/10 consacre 4h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire (workshops, etc.), cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

## COURS ARTISTIQUE DE SOUTIEN AUX OPTIONS

### Poste n° 20.4.2.30: Assistant/Arts numériques : Atelier 2/10

(Afin d'offrir une lecture fluide des profils de poste, l'écriture inclusive n'est pas appliquée. On entendra « le professeur, le candidat, l'assistant » comme termes génériques.)

#### PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

L'assistant intègre l'équipe pédagogique du cours artistique de soutien à l'option (CASO) de 1er cycle "Arts numériques" dont il partage les objectifs, les méthodes et les modes de fonctionnement. Son projet s'inscrit dans le projet pédagogique et artistique de l'école et du cours d'Arts numériques, dans un esprit de collaboration et de complémentarité.

Ses cours s'adressent principalement aux étudiants de première année du premier cycle provenant des 17 ateliers du premier cycle de l'école et présentant, potentiellement, des profils et des niveaux de connaissances numériques différents. Son expérience professionnelle lui permet de guider de manière critique et constructive les étudiants dans des projets artistiques également très divers. Il travaille en collaboration avec les professeurs pour suivre les étudiants dans leurs travaux.

Professionnel actif depuis plusieurs années dans le domaine du graphisme en général et dans le numérique en particulier, le candidat fait preuve d'une grande ouverture artistique, de souplesse et de faculté d'adaptation.

Il possède une connaissance avérée des logiciels liés au design graphique dont InDesign, Photoshop, Illustrator, sans forcément s'en contenter. Son expérience professionnelle le mène également à utiliser des outils alternatifs et libres comme Inkscape, ImageMagick, Gimp, Krita, etc. Il est également ouvert aux liens entre design graphique et programmation à travers, notamment, un outil comme Processing. Il est capable de transmettre ses connaissances.

Une expérience pédagogique réussie dans l'enseignement artistique est souhaitée.

#### PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles, afin d'examiner le dossier des différents candidats.

Cette commission se compose de 4 professeurs de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- *Commission de recrutement : mai 2020*
- *Conseil de gestion pédagogique : juin 2020*
- *Désignation : été 2020*

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du candidat.

#### HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant désigné à une charge de 2/10 consacre 4h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire (workshops, etc.), cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

## **ATELIER DE CERAMIQUE**

**Poste n° 20.4.2.31 : Assistant/Céramique : Atelier 3/10**

(Afin d'offrir une lecture fluide des profils de poste, l'écriture inclusive n'est pas appliquée. On entendra « le professeur, le candidat, l'assistant » comme termes génériques.)

### **PROFIL RECHERCHÉ**

L'assistant s'intègre à l'équipe pédagogique en place, dont il partage les objectifs et la méthode. Son projet s'inscrit dans le cadre du projet pédagogique et artistique de l'atelier.

Ses compétences dans le domaine de la céramique sont avérées et complémentaires des autres compétences déjà à l'œuvre dans l'atelier.

Le projet du candidat témoignera d'une approche expérimentale de l'enseignement lui permettant de développer avec les étudiants, en fonction de leurs projets, des procédés créatifs et personnels, avec une rigueur professionnelle.

Une connaissance du milieu artistique à travers une pratique et un travail personnel est un incontestable atout.

Il fait preuve d'autonomie, d'initiative et d'esprit d'équipe.

### **MISSIONS PÉDAGOGIQUES**

L'assistant du cours d'atelier, au profil plus artistique, sera chargé des aspects suivants :

- il assiste le professeur dans le suivi du travail artistique des étudiants, tant sur le plan de la réalisation que de la présentation et de la mise en espace ;
- il participe activement aux projets de l'atelier ;
- il fait preuve d'une démarche pédagogique avérée afin d'accompagner individuellement les étudiants dans leur formation tant d'un point de vue technique que conceptuel ;
- il propose et organise occasionnellement des interventions, workshops, etc. afin de nourrir et élargir la formation des étudiants ;
- il gère les cuissons, l'enfournement et l'entretien du matériel d'enfournement.

### **PROCÉDURE DE RECRUTEMENT**

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles, afin d'examiner le dossier des différents candidats.

Cette commission se compose de 4 professeurs de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2020
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2020
- Désignation : été 2020

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du candidat.

### **HORAIRE**

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant désigné à une charge de 3/10 consacre 6h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heures total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

## CONSERVATION ET RESTAURATION DES ŒUVRES D'ART

### Poste n° 20.4.2.33 : Assistant / Conservation, restauration des œuvres d'art : Atelier 2/10

(Afin d'offrir une lecture fluide des profils de poste, l'écriture inclusive n'est pas appliquée. On entendra « le professeur, le candidat, l'assistant » comme termes génériques.)

#### PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

L'assistant intègre l'équipe pédagogique dont il partage le projet pédagogique et artistique, les objectifs et la méthode. Au-delà de sa spécialité, il est associé aux réflexions et aux activités d'apprentissage transdisciplinaires développées dans l'option.

Il satisfait aux exigences suivantes :

Être diplômé en conservation, restauration des œuvres d'art, spécialisation papier-livre

Faire preuve d'une expérience active dans ce domaine, dans le respect du code de la déontologie régi par l'ECCO

Connaître les méthodes, techniques et produits utilisés en restauration de livres, tant anciens que plus récents.

Avoir de l'expérience et une bonne connaissance du comportement des cuirs et parchemins anciens.

Avoir des bonnes connaissances au niveau des techniques d'élaboration des livres.

Maîtriser les opérations qui relèvent de la reconstitution : greffe de cuir, réalisation de tranchefile, etc.

Être informé des avancées récentes en conservation-restauration de livres.

Avoir une aptitude à travailler en équipe

Faire preuve d'esprit d'initiative

Posséder des connaissances linguistiques

Avoir la connaissance et la capacité d'analyse de documents scientifiques

Faire preuve des aptitudes pédagogiques suivantes :

- . faire le lien entre les étudiants et les professeurs.
- . transmettre ses connaissances théoriques et pratiques
- . superviser des recherches et suivre les dossiers d'œuvres

Faire preuve des aptitudes dans l'organisation et les relations extérieures suivantes :

- . gestion des dossiers, des réserves et du matériel
- . compétences en informatique
- . gestion des contacts avec les collaborateurs extérieurs

#### PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, pour examiner le dossier des différents candidats et procéder à leur audition éventuelle. Cette commission se compose de 4 professeurs de l'école au minimum et d'au moins un expert extérieur. Elle est présidée par la directrice de La Cambre ou son représentant.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis au Ministre par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2020
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2020
- Désignation : été 2020

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du candidat.

## HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant désigné à une charge de 2/10 consacre 4h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire (workshops, etc.), cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

## CONSERVATION ET RESTAURATION DES ŒUVRES D'ART

### Poste n° 20.4.2.34 : Assistant / Conservation, restauration des œuvres d'art : Atelier 2/10

(Afin d'offrir une lecture fluide des profils de poste, l'écriture inclusive n'est pas appliquée. On entendra « le professeur, le candidat, l'assistant » comme termes génériques.)

#### PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

L'assistant intègre l'équipe pédagogique dont il partage le projet pédagogique et artistique, les objectifs et la méthode. Au-delà de sa spécialité, il est associé aux réflexions et aux activités d'apprentissage transdisciplinaires développées dans l'option.

Il satisfait aux exigences suivantes :

- Etre diplômé en conservation, restauration des œuvres d'art (niveau Master) –spécialisation sculpture
- Faire preuve d'une expérience active dans le domaine de la conservation, restauration des œuvres d'art dans le respect du code de la déontologie régi par l'ECCO
- Connaître les technologies des polychromies de sculptures anciennes
- Maîtriser les études stratigraphiques de couches picturales et de la méthodologie appliquée aux intérieurs historiques
- Connaître les produits et les méthodes de conservation-restauration de sculptures anciennes et œuvres contemporaines (couches picturales sur support bois et matériaux pierreux)
- Faire preuve de connaissances générales des techniques d'élaboration des sculptures
- Avoir une aptitude à travailler en équipe
- Faire preuve d'esprit d'initiative
- Posséder des connaissances linguistiques (anglais et autre langue de communication internationale)
- Avoir la capacité d'analyser des documents scientifiques
- Faire preuve des aptitudes pédagogiques suivantes :
  - . lien entre les étudiants et les professeurs.
  - . transmission de ses connaissances théoriques et pratiques
  - . supervision des recherches et suivi des dossiers
- Faire preuve d'aptitudes dans l'organisation et les relations extérieures suivantes : gestion des dossiers, des réserves et du matériel
  - . compétences en informatique
  - . gestion des contacts avec les collaborateurs extérieurs

Une expérience dans l'enseignement supérieur est un atout supplémentaire.

#### PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, pour examiner le dossier des différents candidats et procéder à leur audition éventuelle. Cette commission se compose de 4 professeurs de l'école au minimum et d'au moins un expert extérieur. Elle est présidée par la directrice de La Cambre ou son représentant.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis au Ministre par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2020
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2020
- Désignation : été 2020

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du candidat.



## HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant désigné à une charge de 2/10 consacre 4h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire (workshops, etc.), cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

## OPTION DESIGN TEXTILE

### Poste 20.4.2.35 : Assistant/Design textile : Atelier 3/10

(Afin d'offrir une lecture fluide des profils de poste, l'écriture inclusive n'est pas appliquée. On entendra « le professeur, le candidat, l'assistant » comme termes génériques.)

#### PROFIL RECHERCHÉ

L'assistant intègre l'équipe pédagogique de l'option Design textile dont il partage le projet pédagogique et artistique, les objectifs et la méthode.

Le poste d'assistant est consacré au suivi des projets tissés des 3 années de Bachelier. Il implique aussi le suivi ponctuel des projets en collaboration avec l'industrie et structure extérieure en M1.

Des tâches de gestion de matériel et de matières premières sont aussi de son ressort : entretien et gestion des métiers à tisser, coordination des logiciels Pointcarré, gestion partielle des commandes de fils, de matières premières et matériel dans l'atelier (tissage et maille).

De façon ponctuelle, il est également amené à organiser certains aspects pratiques liés à l'organisation et aux activités de l'atelier.

Le candidat présente une connaissance des matières premières textiles, de toutes les étapes des mises en œuvre tissées dans la conception de tissus armurés et Jacquard, une maîtrise du logiciel Pointcarré, une ouverture d'esprit sur des processus expérimentaux et un sens pratique général. Il présente une capacité à travailler en équipe, cherche à poser un regard critique et constructif sur le travail des étudiant.e.s et partage généreusement ses expériences et savoir-faire.

#### PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles, afin d'examiner le dossier des différents candidats.

Cette commission se compose de 4 professeurs de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- *Commission de recrutement : mai 2020*
- *Conseil de gestion pédagogique : juin 2020*
- *Désignation : été 2020*

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du candidat.

#### HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant désigné à une charge de 3/10 consacre 6h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire (workshops, etc.), cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

## OPTION STYLISME ET CRÉATION DE MODE

### **Poste 20.4.2.42 : Assistant/Stylisme et création de mode : Atelier 1/10**

(Afin d'offrir une lecture fluide des profils de poste, l'écriture inclusive n'est pas appliquée. On entendra « le professeur, le candidat, l'assistant » comme termes génériques.)

#### PROFIL RECHERCHÉ

Le projet de l'assistant s'intègre au projet pédagogique et artistique de l'option.

Il complète les formations déjà données par l'équipe pédagogique en place.

Le candidat a une expérience professionnelle et pédagogique avérée dans le domaine et une grande maîtrise technique.

Son champ d'action professionnel n'est pas étranger aux pratiques artistiques autres que le stylisme et la création de mode.

Il fera preuve aussi d'une expérience dans l'organisation de défilé afin d'apporter un soutien logistique à l'organisation du show de l'option.

#### MISSION

L'assistant est chargé du suivi des projets de collection à la fois sur un plan artistique et technique. En particulier, il participera avec les professeurs à l'initiation des étudiants à une palette de techniques industrielles et artisanales et diverses expérimentations portant sur le brassage de matières etc., en vue de les exploiter comme techniques de création de volumes vestimentaires. Cette formation spécifique vise à élargir les moyens d'expression des étudiants, leur permettant d'accéder à une création plus personnelle dans leurs projets.

Il participera aussi activement à l'organisation des activités de présentation de l'option.

#### PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles, afin d'examiner le dossier des différents candidats.

Cette commission se compose de 4 professeurs de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2020
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2020
- Désignation : été 2020

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du candidat.

#### HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant désigné à une charge de 1/10 consacre 2h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire (workshops, etc.), cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

## OPTION CERAMIQUE

### Poste n° 20.4.2.43 : Assistant / Techniques et technologies : Céramique 3/10

#### PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

L'assistant s'intègre à l'équipe pédagogique en place, dont il partage les objectifs et la méthode. Son projet s'inscrit dans le cadre du projet pédagogique et artistique de l'option.

Ses compétences dans le domaine de la céramique sont avérées et complémentaires des autres compétences déjà à l'œuvre dans l'atelier. Il fait preuve d'autonomie et d'esprit d'équipe.

En particulier, l'assistant sera chargé des aspects suivants :

- il assiste et collabore avec le professeur de « techniques et technologies » dans le suivi de son cours de technologie et la réalisation des échantillons,
- il est chargé de la maintenance du matériel (fours, cabine d'émaillage, compresseur,...) des produits et des locaux et s'occupe des commandes de matières premières.
- il gère les cuissons, l'enfournement et l'entretien du matériel d'enfournement.
- il veille au suivi des consignes de sécurité et de santé dans l'atelier. Il doit avoir une bonne connaissance des matières premières utilisées et des risques engendrés par leur manipulation.
- il gère l'organisation et l'utilisation du local plâtre en collaboration avec le responsable de l'atelier technique.

#### PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles, afin d'examiner le dossier des différents candidats.

Cette commission se compose de 4 professeurs de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2020
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2020
- Désignation : été 2020

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du candidat.

#### HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant désigné à une charge de 3/10 consacre 6h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heures total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

## GRAVURE ET IMAGE IMPRIMÉE

Poste n° 20.4.2.44 : Assistant/Techniques et technologies : Gravure, impression 2/10

(Afin d'offrir une lecture fluide des profils de poste, l'écriture inclusive n'est pas appliquée. On entendra « le professeur, le candidat, l'assistant » comme termes génériques.)

### PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

Praticien des différentes techniques de gravure sur bois et métal, ayant au moins des notions de base en lithographie, l'assistant souscrit au projet pédagogique de l'atelier Gravure et Image Imprimée et visera à sa fertilisation. La gravure et les autres techniques d'impression telles que définies dans le projet pédagogique seront apprises, confrontées, déconstruites dans un esprit de continuité et de réinvention – en cohérence avec la philosophie de La Cambre. La continuité est l'affirmation d'un lien, par la transmission de savoirs et techniques anciennes qui ont en partie défini le monde occidental moderne. Cela étant, l'image imprimée est en perpétuelle réinvention. Elle occupe une place stratégique au sein de pratiques artistiques contemporaines grâce à sa mobilité réactive aux développements technologiques, et en particulier les pratiques numériques.

L'assistant est un membre actif de l'équipe pédagogique de l'atelier et participe à l'élaboration des projets et exercices. Il lui incombe particulièrement de veiller à leur bon développement technique et créatif par les étudiants. L'assistant suit en effet au quotidien les étudiants dans leurs réalisations d'atelier et veille à ce que les techniques soient transmises, comprises et appliquées dans un esprit à la fois orthodoxe et prospectif. Sa connaissance de la plupart des techniques enseignées le rend particulièrement à même de comprendre et transmettre les spécificités de chacune de ses techniques, et du potentiel de leurs croisements.

Esprit structuré et méthodique, l'assistant veille, en soutien de l'équipe pédagogique, à ce que les cours et le travail d'atelier s'inscrivent dans une organisation cohérente, dense mais fluide. Dans un esprit de pédagogie, l'assistant partage avec les étudiants les principes de cette gestion rigoureuse du temps et des espaces de travail – et du bien commun. Son objectif est d'amener les étudiants à acquérir une autonomie, non seulement dans la mise en place d'un propos artistique personnel, mais également dans la gestion coopérative d'un atelier, de ses machines et ses outils.

### PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles, afin d'examiner le dossier des différents candidats.

Cette commission se compose de 4 professeurs de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- *Commission de recrutement : mai 2020*
- *Conseil de gestion pédagogique : juin 2020*
- *Désignation : été 2020*

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du candidat.

### HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant désigné à une charge de 2/10 consacre 4h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heures total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

## OPTION PHOTOGRAPHIE

### Poste n° 20.4.2.45 : Assistant/Techniques et technologies : Photographie 2/10

(Afin d'offrir une lecture fluide des profils de poste, l'écriture inclusive n'est pas appliquée. On entendra « le professeur, le candidat, l'assistant » comme termes génériques.)

#### PROFIL DU CANDIDAT

Photographe de formation, le candidat possède une expérience complète de l'outil photographique, tant argentique que numérique, de la prise de vue au tirage. Une connaissance approfondie des techniques de prise de vue en studio est indispensable.

L'assistant montre un réel intérêt pour l'actualité de la photographie et s'engage à se tenir au courant des nouveautés philosophiques et techniques du médium. Son travail photographique personnel prouve son investissement en dehors du champ de l'enseignement. Il possède les qualités humaines et communicationnelles qui lui permettent de transmettre un savoir et de travailler en équipe. Une expérience dans l'enseignement supérieur artistique est souhaitable.

Ses qualités sont le sens de l'organisation, le dynamisme, la motivation, l'implication, l'autonomie et l'esprit d'initiative.

#### DESCRIPTION DU POSTE

L'assistant s'intègre à l'équipe pédagogique en place, dont il partage objectifs et méthode. Il adhère au projet pédagogique et artistique de l'option et travaille en étroite collaboration avec le chef d'atelier en veillant au bon fonctionnement de l'outil « atelier ».

Outre une disponibilité pour le soutien pédagogique aux étudiants, il gèrera les aspects matériels (petites réparations, gestion du prêt,...) de l'atelier.

#### PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles, afin d'examiner le dossier des différents candidats.

Cette commission se compose de 4 professeurs de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- *Commission de recrutement : mai 2020*
- *Conseil de gestion pédagogique : juin 2020*
- *Désignation : été 2020*

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du candidat.

#### HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant désigné à une charge de 2/10 consacre 4h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire (workshops, etc.), cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

## ATELIER DE DESSIN

### Poste n° 20.4.5.04 : Professeur/Cours pluridisciplinaires : Atelier 1/12

(Afin d'offrir une lecture fluide des profils de poste, l'écriture inclusive n'est pas appliquée. On entendra « le professeur, le candidat, l'assistant » comme termes génériques.)

#### PROFIL DU CANDIDAT ET DESCRIPTION DU POSTE

Le professeur intègre l'équipe pédagogique du cursus en Dessin, au niveau du Master. Il adhère au projet artistique et pédagogique de La Cambre. Il partage les objectifs et les méthodes du cursus en Dessin.

Il est chargé de l'organisation et de l'encadrement d'un workshop annuel de cinq jours consécutifs prenant place au mois de mars. Cette activité vise à ce que les étudiants acquièrent la capacité de concevoir des projets porteurs de sens, dans lesquels leur pratique privilégiée — le dessin — s'articule à des pratiques connexes telles que la photographie, la vidéo, la performance, l'installation, etc. Le programme de ce workshop est réinventé chaque année. En outre, le professeur participe aux évaluations collégiales internes du cours de Dessin : Atelier.

Le professeur est un artiste actif, engagé dans une démarche structurée autour de problématiques contemporaines et mettant en œuvre une diversité de moyens d'expression. Il manifeste un intérêt concret pour le dessin et particulièrement pour le dessin performatif. Il dispose d'une expérience probante dans l'enseignement supérieur artistique.

#### PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles, afin d'examiner le dossier des différents candidats.

Cette commission se compose de 4 professeurs de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2020
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2020
- Désignation : été 2020

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du candidat.

#### HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le professeur désigné à une charge de 1/12 consacre 1h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire, cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

Le professeur consacre également un certain nombre d'heures à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux activités culturelles de l'école, etc.).

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2020.

## DESIGN TEXTILE

### Poste n° 20.4.5.09 : Professeur/Histoire et actualité des arts : Textiles 2/12

(Afin d'offrir une lecture fluide des profils de poste, l'écriture inclusive n'est pas appliquée. On entendra « le professeur, le candidat, l'assistant » comme termes génériques.)

#### PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

Le cours s'adresse aux étudiants du 1<sup>er</sup> cycle. Il vise à donner un socle de repères historiques, culturels, conceptuels et technologiques aux étudiants de l'atelier de Design textile. Le cours est élaboré en relation avec le programme et les contenus pédagogiques de l'atelier. Il permet progressivement aux étudiants de discerner et formuler les dimensions sémantiques, culturelles, techniques et économiques d'un textile, à travers l'histoire et à travers le monde. Par l'acquisition d'outils de recherche et d'analyse, le cours donne aux étudiants le moyen d'identifier et de situer des textiles donnés d'une part, et de situer leur propre production d'autre part, dans le large panorama du textile.

Le candidat est titulaire des diplômes universitaires requis et possède une connaissance à la fois approfondie et diversifiée des textiles et de leurs différents statuts à travers les sociétés.

Il a une expérience dans l'enseignement supérieur artistique.

#### PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles, afin d'examiner le dossier des différents candidats.

Cette commission se compose de 4 professeurs de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- *Commission de recrutement : mai 2020*
- *Conseil de gestion pédagogique : juin 2020*
- *Désignation : été 2020*

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du candidat.

#### HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le professeur désigné à une charge de 2/12 consacre 2h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire (workshops, etc.), cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

Le professeur consacre un certain nombre d'heures supplémentaires, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux activités culturelles de l'école, etc).



## ATELIER DE PHOTOGRAPHIE

### Poste 20.4.5.10 : Professeur/Photographie : Recherches photographiques 2/12

(Afin d'offrir une lecture fluide des profils de poste, l'écriture inclusive n'est pas appliquée. On entendra « le professeur, le candidat, l'assistant » comme termes génériques.)

#### PROFIL DU CANDIDAT

Photographe de formation, le candidat possède une excellente connaissance des diverses pratiques de la photographie ainsi que des différents processus de production d'image fixe ou animée.

Actif dans le monde de l'art contemporain, le candidat doit faire valoir les preuves de ses compétences professionnelles tant dans la pratique d'une photographie artistique et personnelle que dans ses collaborations avec le milieu artistique et culturel.

Des connaissances approfondies de l'histoire de la photographie et de l'actualité de l'art sont exigées. Une expérience dans l'enseignement supérieur artistique est indispensable.

Le candidat s'engage à collaborer avec le professeur responsable de l'option dans l'application du projet pédagogique et à faire preuve de motivation et d'engagement tout au long de son mandat.

Ouvert au travail en groupe et collaboratif, il possède néanmoins les qualités d'autonomie et de pro activité.

#### DESCRIPTION DU COURS

Le professeur est spécifiquement chargé de l'accompagnement des projets de fin de premier cycle comprenant les recherches préliminaires, la conceptualisation du projet, l'utilisation pertinente de l'outil photographique, la situation de celui-ci dans la sphère de l'histoire de la photographie et de l'actualité de l'art, le suivi de la réalisation des images, et la qualité de la production des images y compris le mode de présentation et de diffusion.

Le professeur aide les étudiants à acquérir une méthode de travail, à développer un projet photographique original et à pouvoir répondre de manière créative et professionnelle à une commande photographique. Il conseille les étudiants dans leur projet professionnel et scolaire.

#### PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles, afin d'examiner le dossier des différents candidats.

Cette commission se compose de 4 professeurs de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- *Commission de recrutement : mai 2020*
- *Conseil de gestion pédagogique : juin 2020*
- *Désignation : été 2020*

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du candidat.

#### HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le professeur désigné à une charge de 2/12 consacre 2h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Le professeur consacre au minimum 1h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux activités culturelles de l'école, etc).

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire (workshops, etc.), cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2020.

Cependant, la présence à l'école du professeur nouvellement recruté est indispensable dès la préparation des épreuves d'admission – programmées du 24 août au 28 août 2020.

## COMMUNICATION VISUELLE ET GRAPHIQUE

### Poste n° 20.4.5.11 : Professeur/ Pratique sociale et professionnelle : Communication 1/12

(Afin d'offrir une lecture fluide des profils de poste, l'écriture inclusive n'est pas appliquée. On entendra « le professeur, le candidat, l'assistant » comme termes génériques.)

#### PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

Graphiste généraliste, pluridisciplinaire, le candidat fait preuve de compétences avérées dans le domaine du design graphique, de la mise en page et de la mise en image, du traitement graphique de l'information (data visualisation) et de la direction artistique.

Ses capacités de réflexion, d'analyse, son sens de la méthodologie et de la synthèse sont au centre du dispositif qui vise à structurer le processus de réflexion et de création.

Son expérience professionnelle et pédagogique est reconnue.

Il a le sens et le goût du travail en équipe.

La mission pédagogique du professeur est directement liée au Master, qui met le contenu au centre de la pratique graphique.

Son champ de réflexion et d'action couvre la production d'objets éditoriaux, interactifs ou audio-visuels. Le professeur sera amené à orienter le travail des étudiants vers les applications traditionnelles du design éditorial mais aussi vers les nouvelles technologies.

Le professeur s'intègre à une équipe pédagogique avec laquelle il partage objectifs et méthodes.

Son projet s'inscrit dans le projet pédagogique et artistique de l'option Communication visuelle et graphique, à la vitalité et à l'évolution duquel il participe activement.

Le professeur est également appelé à impliquer les étudiants dans un réseau pédagogique, artistique et professionnel qui contribue à la dynamique de l'option, prépare et favorise l'insertion des étudiants dans le monde professionnel : stage et collaborations diverses, échanges internationaux, formations complémentaires, ... seront encouragés et facilités par lui.

#### PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles, afin d'examiner le dossier des différents candidats.

Cette commission se compose de 4 professeurs de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2020
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2020
- Désignation : été 2020

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du candidat.

#### HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le professeur désigné à une charge de 1/12 consacre 1h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Le professeur consacre au minimum 1h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux activités culturelles de l'école, etc).

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire (workshops, etc.), cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

## DESIGN INDUSTRIEL

### Poste n° 20.4.5.12 : Professeur/Techniques et technologies : Eco-conception 1/12

(Afin d'offrir une lecture fluide des profils de poste, l'écriture inclusive n'est pas appliquée. On entendra « le professeur, le candidat, l'assistant » comme termes génériques.)

#### PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

Praticien actif dans le domaine du design industriel, le professeur est engagé et reconnu sur la scène de la création et de la production industrielle. Il a du design industriel une vision large et fondée – tant au niveau de l'histoire et de l'actualité, que de la réflexion critique et de la pratique. Son champ d'action est à la fois ouvert et déterminé par l'exigence de « plus-value » qu'implique le métier de designer en termes artistiques et, plus largement, de création, d'innovation, de production, de durabilité, d'usage, d'éthique et de sens.

Le professeur fait preuve d'initiatives, propose de nouveaux projets dont il devient responsable. Il se questionne quant à la singularité et la cohérence du parcours de l'étudiant tout au long de sa formation en Master. Il veille à rester en lien constant avec le programme pédagogique de l'atelier et apporte une approche personnelle et complémentaire au travail de l'équipe des professeurs et assistants. Il s'applique notamment à proposer des outils de recherche artistiques, et s'assure de créer un lien stimulant entre l'atelier de conception, l'atelier technique et le FabLab de l'école. Il propose et s'engage à mener à bien des collaborations professionnelles extérieures.

Sa mission au sein de l'atelier est d'aborder en priorité les questions d'éco-conception, de durabilité et de réparabilité dans la conception-même et le développement d'un produit industriel. Un parcours professionnel attestant de telles compétences sera grandement apprécié. Les projets et les collaborations qu'il mènera avec les étudiants couvriront prioritairement ce champ d'investigation; il apportera, outre le développement du/des projets (du concept à la maquette finale ainsi qu'à la production de documents de communication), les données théoriques nécessaires pour permettre aux étudiants d'aborder l'état des lieux de ces questions; il abordera les défis de l'éco conception tant du point de vue de la production, des processus industriels et logistiques, tout en intégrant les nouvelles technologies.

Le professeur participe activement au projet pédagogique et artistique de l'option et de l'école ainsi qu'à son évolution. Il fera preuve d'une disponibilité particulière concernant les missions connexes à l'enseignement: évaluations, suivi et montage d'exposition, production de brochure interne et communication externe.

Son travail n'est pas isolé des réflexions et des pratiques des autres options et cours artistiques avec lesquels il sera susceptible d'organiser des collaborations; il favorise les rencontres, les synergies et les complémentarités entre options artistiques. Il est au fait de la formation générale dispensée aux étudiants.

Une expérience professionnelle de minimum 5 ans est requise.

#### PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles, afin d'examiner le dossier des différents candidats.

Cette commission se compose de 4 professeurs de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- *Commission de recrutement : mai 2020*
- *Conseil de gestion pédagogique : juin 2020*
- *Désignation : été 2020*

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du candidat.

## HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le professeur désigné à une charge de 1/12 consacre 1h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Le professeur consacre au minimum 1h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux activités culturelles de l'école, etc).

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire (workshops, etc.), cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

## ATELIER DE PHOTOGRAPHIE

### Poste 20.4.5.13 : Professeur/Pratiques de l'exposition : Atelier 2/12

(Afin d'offrir une lecture fluide des profils de poste, l'écriture inclusive n'est pas appliquée. On entendra « le professeur, le candidat, l'assistant » comme termes génériques.)

#### PROFIL DU CANDIDAT

Photographe de formation, le candidat possède une excellente connaissance des diverses pratiques de la photographie, de ses supports, de ses formes les plus contemporaines d'expression et de sa porosité aux autres disciplines.

Le candidat doit faire valoir les preuves de ses compétences professionnelles dans la pratique d'une activité artistique et dans son engagement avec le milieu artistique et culturel. Il doit témoigner d'une expérience avérée de collaboration sur des projets artistiques ou photographiques sur les questions de régie, de mise en espace, d'accrochage d'oeuvres, de projet curatorial et de commissariat d'exposition.

Le candidat est ouvert au travail en groupe et collaboratif, et possède des qualités d'autonomie et de pro activité. Le candidat s'engage à collaborer avec le professeur responsable de l'option dans l'application du projet pédagogique et à faire preuve de motivation et d'engagement tout au long de son mandat. Une expérience dans l'enseignement est exigée —notamment dans l'enseignement supérieur artistique.

#### DESCRIPTION DU COURS

Le professeur est spécifiquement chargé de l'accompagnement et de la création de projets d'étudiants, depuis les recherches préliminaires (conceptualisation du projet) jusqu'au projet fini dans ses détails de présentation aux standards de l'art contemporain. Il accompagnera les étudiants dans la réalisation de projets en collaboration avec des institutions ou le monde associatif.

Le professeur participe activement au projet pédagogique et artistique de l'école, et à son évolution. Il n'est pas étranger à la formation générale dispensée aux étudiants. Il favorise les rencontres, les synergies et les complémentarités avec les autres cours artistiques, techniques, généraux dispensés dans l'école.

#### PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles, afin d'examiner le dossier des différents candidats.

Cette commission se compose de 4 professeurs de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- *Commission de recrutement : mai 2020*
- *Conseil de gestion pédagogique : juin 2020*
- *Désignation : été 2020*

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du candidat.

#### HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le professeur désigné à une charge de 2/12 consacre 2h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Le professeur consacre au minimum 1h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux activités culturelles de l'école, etc).

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire (workshops, etc.), cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2020.

## **ATELIER DE SCENOGRAPHIE**

### **Poste 20.4.5.16 : Professeur/Scénographie : Atelier 12/12**

(Afin d'offrir une lecture fluide des profils de poste, l'écriture inclusive n'est pas appliquée. On entendra « le professeur, le candidat, l'assistant » comme termes génériques.)

#### **PROFIL DU CANDIDAT**

Professionnel actif dans le domaine de la scénographie, le professeur est engagé et reconnu sur la scène artistique.

Il a de la scénographie une vision large, documentée au niveau de l'histoire et de l'actualité, mise en perspective par la réflexion critique et la pratique.

Son champ d'action est centré sur la scène (ou le plateau) et les arts du spectacle (théâtre, opéra, danse, cirque, performance), mais il n'est pas étranger aux pratiques de mise en espace qui caractérisent la scénographie d'expositions, et, plus généralement les pratiques à l'œuvre dans le domaine des arts plastiques et visuels. Il intègre par ailleurs à sa réflexion et à son projet pédagogique et artistique une position quant à la pratique scénographique sur les plateaux de cinéma, ainsi qu'au sujet du costume et du vêtement.

Le professeur a le sens du travail en équipe. La qualité de son engagement se mesure au climat d'émulation, de curiosité et de solidarité qu'il est capable de mener dans les projets qu'il dirige. Son projet témoigne de sa capacité de conjuguer rigueur, exigence, ouverture et disponibilité.

L'expérience pédagogique préalable n'est pas une condition exclusive mais elle peut constituer un atout.

#### **DESCRIPTION DU POSTE**

Le professeur est le responsable pédagogique de l'atelier de Scénographie. Il en détermine le projet pédagogique et artistique et le met en œuvre en collaboration avec les autres professeurs de l'atelier. Il constitue son équipe en concertation avec la direction de l'école (conférenciers, assistants, recrutement de nouveaux professeurs éventuels) et propose l'organisation des activités pédagogiques spécifiques de l'atelier, par cycle d'études et par niveau de progression : cours, exercices, stages, etc. Ces activités spécifiques, auxquelles s'ajoutent les cours de tronc commun, représentent une part importante du cursus de l'étudiant.

Le professeur assure également la coordination pédagogique, culturelle et administrative de l'atelier.

Le professeur souscrit au projet pédagogique et artistique de La Cambre, à la vitalité et à l'évolution duquel il participe activement. Son travail n'est pas isolé des réflexions et des pratiques des autres ateliers, cours artistiques, cours généraux et séminaires. Il favorise et exploite au contraire rencontres, synergies et complémentarités.

Au-delà de l'École, le professeur est appelé à impliquer ses étudiants dans un réseau pédagogique, artistique et professionnel, national et international, qui contribue à la dynamique de l'atelier. Il prépare et favorise l'insertion des étudiants diplômés dans le monde professionnel : stages et collaborations diverses, échanges internationaux, formations complémentaires éventuelles... seront encouragés et facilités par lui.

L'atelier de scénographie occupe une position singulière à La Cambre. La scénographie relève, au même titre que les autres filières, de la formation des plasticiens et des artistes visuels, dont elle partage un nombre important de cours et d'activités pédagogiques de tronc commun. Mais elle repose également, et nécessairement, sur un second pilier : la formation en arts du spectacle et singulièrement la formation au théâtre, sur le plan de l'histoire, des techniques, de la dramaturgie et des pratiques professionnelles.

#### **PROCÉDURE DE RECRUTEMENT**

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles, afin d'examiner le dossier des différents candidats et procéder à leur audition.

Cette commission se compose de 4 professeurs de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s).

Elle est présidée par le directeur de La Cambre.



Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- *Commission de recrutement : mai 2020*
- *Conseil de gestion pédagogique : juin 2020*
- *Désignation : été 2020*

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du candidat.

#### HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le professeur désigné à une charge de 12/12 consacre 12h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Le professeur consacre au minimum 2h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2020.

Cependant, la présence à l'école du professeur nouvellement recruté est indispensable dès la préparation des épreuves d'admission – programmées du 24 au 28 août 2020.

## CONSERVATION, RESTAURATION DES ŒUVRES D'ART

### Poste n° 20.4.5.23 : Professeur/Techniques et technologies : Conservation et restauration 1/12

#### PROFIL RECHERCHÉ

Conservateur-restaurateur de formation, le candidat est un professionnel reconnu dans le domaine de la conservation préventive et de la restauration des œuvres d'art. Au-delà de la pratique, son parcours témoigne d'un intérêt pour la théorie de la discipline et la recherche qui s'exprime, entre autres, par sa participation à des conférences, des workshops et des publications scientifiques. Sa pratique doit être appliquée autant à l'objet isolé qu'à l'ensemble d'une collection.

Le candidat a une expérience de l'enseignement au niveau supérieur et un intérêt marqué pour la pédagogie.

Il fait preuve de sa capacité à travailler en équipe et des qualités relationnelles nécessaires à l'interaction fructueuse avec l'équipe d'enseignants et les professionnels du domaine.

#### MISSION PEDAGOGIQUE

Au plan pédagogique, le professeur est chargé de :

- dispenser un cours qui constitue une introduction au sujet de la conservation préventive. Il aborde notamment des notions générales du sujet, les agents de détérioration, les principes d'analyse de risques et les aspects techniques de la régie des œuvres en institution. En plus des notions de base, le cours doit permettre à l'étudiant d'appréhender l'étendue de la discipline et l'importance du contexte propre à chaque cas d'étude. Pour cela, le cours présente quelques outils et exemples issus de la pratique professionnelle.
- assurer le suivi du Module 5, 6, 7 dispensé chaque année aux élèves de la section Conservation-restauration. Ce module consacré à la restauration préventive permet aux élèves de se confronter à la réalité de terrain et de combiner pratique et théorie autour de cas concrets issus de la collection de La Cambre dont la gestion évolue d'année en année.

#### PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au Décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles, afin d'examiner le dossier des différents candidats.

Cette commission se compose de 4 professeurs de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis au Ministre par la direction pour désignation.

- *Commission de recrutement : mai 20120*
- *Conseil de gestion pédagogique : juin 2020*
- *Désignation : été 2020*

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du candidat.

#### HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le professeur désigné à une charge de 1/12 consacre 1h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Le professeur consacre au minimum 1h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux activités culturelles de l'école, etc).

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire (workshops, etc.), cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2020.

## OPTION STYLISME ET CREATION DE MODE

### Poste n° 20.4.5.24 : Professeur/Techniques et technologies : Stylisme 2/12

(Afin d'offrir une lecture fluide des profils de poste, l'écriture inclusive n'est pas appliquée. On entendra « le professeur, le candidat, l'assistant » comme termes génériques.)

#### PROFIL RECHERCHE ET MISSION

Le professeur, dessinateur et/ou graphiste de formation, a une activité reconnue dans le domaine du dessin, graphisme, stylisme et de la direction artistique, en particulier dans le domaine de la mode. Il a une bonne connaissance du terrain professionnel et de ses acteurs, et une culture large – en particulier ouverte aux pratiques contemporaines de l'art et du design.

Il a une expérience de plusieurs années dans l'enseignement supérieur artistique.

Le professeur accompagne les étudiants de première année du Bachelor dans l'apprentissage de l'image en général (pratiques du dessin, graphisme et photos) et initie les étudiants à la réalisation d'accessoires graphiques qui accompagneront les pièces développées en atelier. Il collabore à l'ensemble des autres enseignements pratiques et techniques associés dans l'UE Atelier de première année. Il est également chargé de la préparation du défilé de fin d'année pour sa partie.

Il est appelé à impliquer les étudiants dans un réseau pédagogique, artistique et professionnel inscrit dans la structuration même de la formation : entre autres, il oriente les étudiants dans leur stage et en assure l'évaluation. Il encourage et facilite les collaborations au sein et en dehors de l'école.

Le professeur est intégré à l'équipe pédagogique de l'option Stylisme et création de mode dont il partage les objectifs et les méthodes. Il adhère au projet pédagogique de l'option et participe activement à son évolution.

Il participe également à la mise en œuvre du projet pédagogique et artistique de l'école. Il n'est pas étranger à la formation générale dispensée aux étudiants. Il favorise les rencontres, les synergies et les complémentarités avec les autres cours artistiques, techniques, généraux dispensés dans l'école au niveau du Master.

#### PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles, afin d'examiner le dossier des différents candidats.

Cette commission se compose de 4 professeurs de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- *Commission de recrutement : mai 2020*
- *Conseil de gestion pédagogique : juin 2020*
- *Désignation : été 2020*

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du candidat.

#### HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, et ce pendant 40 semaines/an.

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire (workshops, etc.), cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

Le professeur consacre au minimum 1h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux activités culturelles de l'école, etc).

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2020. Cependant, la présence à l'école du professeur nouvellement recruté est souhaitée dès la préparation des épreuves d'admission - programmées du 24 août au 29 août 2020.